



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR4112013**
APPELLATION DU SITE **Marais de Vittoncourt**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
A	FR4112013

1.3 Appellation du site

Marais de Vittoncourt

1.4 Date de la première compilation

23/10/2018

1.5 Date d'actualisation

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Explication(s) :

site créé suite à
la scission du
site FR4110062
"Zones Humides
de Moselle"

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :6.46618° **Latitude** :49.02649°

2.2 Superficie

56.55 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR41	41	Lorraine

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
57	Moselle	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
57726	VITTONCOURT	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Aucune information disponible

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			
						Min	Max				A B C			
										Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
B	A236	Dryocopus martius			p	1	1	p	P	DD	D			
B	A073	Milvus migrans			r	1	1	p		DD	D			
B	A081	Circus aeruginosus			r	1	1	p	P	DD	D			
B	A125	Fulica atra			r	2	2	p	P	DD	D			
B	A153	Gallinago gallinago			c	1	1	i	P	DD	D			
B	A165	Tringa ochropus			c	7	7	i	P	DD	D			

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E
B		Buteo buteo			1		i	P					X		
B		Streptopelia turtur			1	2	males	P			X		X		
B		Cuculus canorus			1		males	P					X		
B		Locustella naevia			1		i	P					X		
B		Acrocephalus palustris			1		i						X		
B		Carduelis spinus			70		i	P					X		
B		Emberiza citrinella			1		i	P			X		X		
B		Emberiza schoeniclus			1		i	P			X		X		

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:
liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	14.41%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0.01%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	12.21%
N14 : Prairies améliorées	1.63%
N15 : Autres terres arables	27.54%
N16 : Forêts caducifoliées	44.2%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Ce marais est situé à 18 km au sud-est de Metz et à 20 km au sud-ouest de Saint-Avold. Il borde une zone agricole située au cœur du massif forestier d'Hémilly qui couvre environ 2 500 ha.

La ZPS "Marais de Vittoncourt" est issue de la scission de la ZPS "Zones Humides de Moselle".

4.2 Qualité et importance

Le marais de Vittoncourt est une zone humide constituée de nombreuses roselières colonisées par des saulaies, et de prairies humides fauchées, pâturées ou pour partie enfrichées. Ce marais est entouré par des zones agricoles et forestières qui occupent l'essentiel de son bassin versant.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B

H	A02	Modification des pratiques culturelles (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes...)		B
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

G. LEVEQUE (2001) - Suivi ornithologique du marais de Vittoncourt. Première année de suivi. Document LPO Lorraine/DIREN Lorraine. 14 pages + cartes.

CSL (novembre 2000) - Document d'Objectifs du site Natura 2000 du marais de Vittoncourt (ZSC)

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.
<input checked="" type="checkbox"/>	Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectif des marais de Vittoncourt (ZSC), réalisé par le Conservatoire des Sites Lorrains dans sa mission d'opérateur local, ont été achevés respectivement en novembre et décembre 2000.

Depuis 15 ans, la Commune de Vittoncourt et le Conservatoire des Sites Lorrains ont établi un bail rural permettant la protection de 29 ha dont la tourbière "Les Aulnes", située en amont du site. En 1990, un Arrêté de Protection de Biotope a permis d'instituer des règles qui garantissent sur 34 ha le fonctionnement hydraulique et la préservation du site.

De nombreux travaux de gestion biologique, arrachage d'aulnes et fauches périodiques par exemple, ont permis au cours des dernières années de restaurer la tourbière. En 2003, un contrat Natura 2000 a été signé entre le CSL et l'Etat pour pérenniser ces entretiens pendant 5 ans.

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/ème

Source :

Détails :